Pour soutenir ALIS
Association du Locked-In Syndrome

☐ Je choisis le micro-don par PRÉLÈVEMENT RÉGULIER

Mandat de prélèvement SEPA à compléter et à renvoyer par e-mail (scanné ou photographié) à admin@alis-asso.fr ou par courrier postal (43 avenue Ferdinand Buisson, 75016 Paris) accompagné d'un RIB.

Je soussignée(e)_____

souhaite apporter une aide régulière à ALIS et l'autorise à prélever mensuellement sur mon compte la somme de_____euros (en chiffres - montant à partir de 5 euros).

J 'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, le prélèvement correspondant au montant ci-dessus ordonné par l'association ALIS (dit le créancier).

Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'association ALIS.
Je recevrai un reçu fiscal annuel cumulant l'ensemble de mes dons de l'année en début d'année suivante.

Je souhaite être **membre d'ALIS** et être convié(e) à l'Assemblée Générale : ☐ oui ☐ non

Mes coordonnées :

Civilité : .....
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Pays : .....

Email : .....
Téléphone : .....

Les coordonnées de mon compte : *(à compléter + **joindre un RIB**)*

Numéro International d'Identification Bancaire - IBAN

Code International Bancaire - BIC

Type de paiement : répétitif (mensuel)

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

Nom du créancier : **ALIS**
ICS : **FR17ZZZ8552AF**

Adresse :
43 av. Ferdinand Buisson- 75016 PARIS

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association ALIS à envoyer des instructions à votre banque.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Une notification de mise en place de votre prélèvement vous sera envoyée jusqu'à 5 jours avant le début des prélèvements.

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

ALIS – Association du Locked-in-Syndrome
43 avenue Ferdinand Buisson - 75016 Paris
Siège social : 241 bd Jean Jaurès – 92100 Boulogne-Billancourt - Mail : admin@alis-asso.fr - Site : www.alis-asso.fr
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret publié le 20 aout 2016